



# CHS-CT du 17 octobre 2017 (séance plénière)

## *Compte-rendu des représentants CGT*

Les représentants CGT au CHSCT Finances du Val d'Oise sont : Véronique Bouby (Ermont), Sabrina Haouadeg (Cergy), Severine Koperski (Cergy), Christophe Flaux (Cergy).

Cette réunion CHSCT était une séance plénière. Il existe deux types de réunion du CHSCT : les *groupes de travail* et les *réunions plénières*. Les décisions sont prises en réunion plénières durant lesquelles les représentants du personnel se prononcent par un vote, tandis que les groupes de travail ont vocation à faire le suivi et la préparation des décisions prises en réunions plénières (aucune décision n'est prise en groupe de travail, mais cela n'empêche pas les représentants CGT de faire remonter les problèmes à la direction et de veiller au suivi des besoins des services).

Prochaine réunion du CHSCT : le 5 décembre 2017 (réunion plénière)

### **Ordre du jour de ce CHSCT du 17 octobre 2017 :**

1. Approbation du PV et relevé de décision du 7 mars 2017
2. Registres de sécurité de la DDFIP 95 et du CID 95
3. Examen et suivi des fiches agression
4. Examen des rapports de visite de sites de l'ISST : Cergy Collectivités, Enghien, Eaubonne
5. Plan de prévention pour la pose de garde-corps au CFIP de Saint Leu
6. Plan de prévention pour travaux sur la chaudière au CFIP de Garges
7. Médecine de prévention : rapport annuel de 2016, fiches de risques professionnels 2017 DDFIP et CID
8. Mise en place d'une enquête sur les Risques Psycho-Sociaux
9. Couverture de la DDFIP 95 par un Centre de Contacts
10. Suites de l'Espace de Dialogue Accueil
11. Report au 01/01/2018 de la fusion des trésoreries d'Argenteuil Municipale et Cormeilles
12. Harmonisation des modules horaires variables pour les trésoreries d'Ermont Collectivités, Franconville et Sannois, qui vont fusionner au 01/01/2018
13. Budget CHSCT
14. Questions diverses

Le compte-rendu qui suit est n'est pas ordonné selon cet ordre du jour, mais il est rédigé site par site.

➤ Rasset95\* est disponible à l'adresse suivante :

<http://dfp950.intranet.dgfip/resset95/index.php>

➤ Les fiches de signalement agression\*\* sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://dfp950.intranet.dgfip/spip.php?rubrique321>

\*Rasset95 est le Registre Sécurité Santé au Travail. C'est une application locale disponible à partir d'Ulysse95, qui permet à chaque agent présent dans l'un des services de la DDFIP 95 de consigner des

observations concernant le site où il se connecte. Les observations consignées sont nominatives et sont suivies de 2 niveaux de réponses : 1) réponse du gestionnaire du site concerné 2) réponse de l'assistant de prévention de la direction. Enfin, toutes les observations et les réponses qui y ont été apportées sont examinées périodiquement par le CHSCT . A cette occasion, les représentants du personnel CGT ne manquent pas de vérifier que les réponses apportées correspondent bien aux attentes légitimes concernant la santé et la sécurité des agents.

\*\*Fiches de signalement agression : une fiche peut être complétée par l'agent agressé, qu'il s'agisse d'une agression verbale, téléphonique ou physique. L'original doit être transmis directement au Secrétariat du CHSCT 95 – Immeuble « Le Montaigne » 95036 Cergy-Pontoise Cedex. La fiche agression doit être rapidement suivie d'une action de la direction et est ensuite examinée en CHSCT. Une copie doit aussi être transmise au chef de service qui la complète et l'envoie aux services RH.

## Argenteuil CFIP

### ➤ **Ventilateurs**

Plusieurs collègues ont signalé sur l'application Resset95 fin mai qu'ils souhaitaient obtenir des ventilateurs. La CGT avait demandé dès mars 2017 qu'un recensement des besoins soit effectué, ce qui a été fait et suivi des achats nécessaires. Mais, peu de temps après, force est de constater que tous les besoins n'ont pas été satisfaits, ce qui signifie que le recensement n'a pas été fait correctement partout. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, la direction nous a répondu que 110 ventilateurs ont été livrés sur les 5 grands sites (Argenteuil, Saint Leu, Ermont, Garges, Cergy).

Pour la CGT, le recensement de ce type de matériel doit être fait en amont de manière approfondie et sérieuse. Par exemple, prévoir un ventilateur pour toute une marguerite est insuffisant.

### ➤ **SIE : porte d'entrée inadaptée**

Une collègue a rédigé une remarque dans le Resset95 dans laquelle elle expliquait qu'elle avait constaté que deux redevables étaient entrés dans le SIE malgré la porte à digicode (à droite en entrant dans l'immeuble).

Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, la direction a répondu aux représentants du personnel qu'une entreprise était intervenue pour poser des ferme-portes (groom). Mais l'entreprise doit repasser pour adapter la serrure de la porte.

### ➤ **SIE : déplacement d'une cloison en milieu occupé**

Le 19 septembre 2017, la direction a décidé de faire déplacer une cloison amovible dans le SIE. Le problème, c'est qu'elle a décidé que ces travaux devaient avoir lieu en présence des agents du SIE. Résultat : les matériaux déposés (plaques de verre et rails de métal) ont été entreposés le long des armoires du SIE, ce qui constituait un risque de chute dans les zones de circulation. La présence de fils électriques pendants et de bruit et poussière ont également été révélés par les collègues dans leur remarque postée sur Resset95.

Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, les représentants du personnel ont interpellé la direction sur ce point. La CGT a attiré l'attention sur le fait que les travaux en milieu occupé (c'est-à-dire réalisés sur un lieu de travail en présence des salariés) devaient faire l'objet d'une vigilance particulière en ce qui concerne la prévention des risques. Le personnel ayant réalisé les travaux n'est nullement responsable des conditions dans lesquelles ils travaillent. C'est à la direction de prendre les précautions en amont. La direction nous a répondu qu'elle allait faire enlever la cloison entreposée au courrier.

## Argenteuil Centre Hospitalier

### ➤ **Ménage**

Une collègue a signalé sur l'application Rasset95 début mai que le ménage n'était pas bien fait sur les armoires, les stores vénitiens, le dessous des bureaux. La gestion de site a répondu qu'il fallait augmenter l'amplitude horaire du personnel de ménage, qui ne dispose que d'une heure par jour. La direction a répondu avoir fait un rappel à l'entreprise ONET. La CGT a demandé que la durée de ménage soit revue à la hausse, mais la direction nous a opposé qu'elle ne pouvait pas régler cela car seule une obligation de résultat incombe à la société ONET prestataire (aucune obligation de moyen). La direction conseille de faire des contrôles contradictoires du ménage en vue d'appliquer d'éventuelles pénalités.

Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, les représentants du personnel CGT ont demandé à la direction si le contrat de ménage prévoyait le nettoyage du dessus des armoires, où s'il s'agissait d'une prestation exceptionnelle devant faire l'objet d'une commande ponctuelle.

La direction nous a répondu que cela était prévu au contrat une fois tous les 6 mois, à condition que le dessus des armoires soit débarrassé et que le gestionnaire de site en fasse la demande à la société prestataire pour une date déterminée.

## Argenteuil Municipale

### ➤ **Report au 01/01/2018 de la date effective de fusion des trésoreries d'Argenteuil municipale et de Cormeilles en Paris**

#### Historique :

La direction veut à terme fermer la trésorerie de Cormeilles et la reloger sur Argenteuil avec celle d'Argenteuil Municipale. Lors du CTL du 9 février 2016, la direction avait acté que la partie recouvrement de la trésorerie de Cormeilles serait amenée à rejoindre le SIP d'Argenteuil Extérieur (chose faite) et le service SPL de Cormeilles devait rejoindre la trésorerie Argenteuil Municipale.

Le premier projet, qui consistait à transférer ces deux tréso dans un local au Val d'Argenteuil a capoté (ce projet incluait aussi le transfert de la trésorerie d'Argenteuil Hôpital, mais cela est abandonné aujourd'hui, la trésorerie d'Argenteuil Hôpital reste en place pour l'instant...). Entre temps, le projet avait été modifié en une installation d'un SPL Argenteuil/Cormeilles dans les locaux de la sous-préfecture (projet avorté). Le projet de la direction aujourd'hui consiste à reloger les SPL d'Argenteuil Municipale et de Cormeilles dans des locaux « *dans ou hors des locaux de la mairie d'Argenteuil* » (dixit). « *Un nouveau schéma d'installation... est actuellement en cours de négociation avec la ville d'Argenteuil et la solution éventuellement retenue devra ultérieurement être soumise à l'accord des services centraux* ». La prudence de ces deux phrases, issues des documents préparatoires communiqués aux syndicats pour le Comté Technique Local du 2 octobre 2017, maintient les agents dans l'incertitude.

Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, la direction nous a confirmé qu'elle attendait la suite des négociations avec la mairie d'Argenteuil.

#### Pour la CGT Finances Publiques 95,

- les fusions sont faites sans projet ni argent !

- la fermeture des trésoreries est un recul mettant fin petit à petit au service public. La proximité de ces trésoreries sera confisquée à la population de ces communes, pénalisant, outre les agents des communes et des régies, les habitants les plus modestes.

De plus, la direction ne prend pas en compte les bouleversements organisationnels que peuvent impliquer un changement de résidence pour les agents. Elle affirme que le dérangement sera mineur dans la mesure où seulement quelques kilomètres séparent les structures de leurs nouvelles résidences et qu'elles figurent sur la même ligne de train. Les agents subissent un climat d'attentisme délétère car ils ne savent pas quand ni où ils vont partir de leur trésorerie, ou combien de collègues ils vont accueillir et quelle masse de travail cela va leur procurer.

En attendant qu'une solution soit trouvée pour faire venir tous les collègues de la trésorerie de Cormeilles à Argenteuil, l'accueil de la trésorerie de Cormeilles fermera officiellement ses portes le 01/01/2018 mais un « back office » constitué de quelques agents restera sur place. Des agents seront transférés à Argenteuil Municipale (mais pas tous) pour recevoir le public. Possibilité d'accueillir 2 ou 3 agents de Cormeilles... les agents de Cormeilles n'ont pas encore signifié à la Direction s'ils souhaitent ou non suivre la mission, mais leur avis va être pris en compte, nous dit-on.

A suivre...

Conséquences en terme de mutations pour les agents de Cormeilles au 1<sup>er</sup> janvier 2018, lorsque leur service sera officiellement transféré à Argenteuil Municipale :

D'ici la fin de l'année 2017, la direction va recueillir la préférence de chaque agent : suivre la mission à Argenteuil, rester momentanément à Cormeilles, ou bien changer de service. Les agents seront détachés jusqu'au prochain mouvement de mutations au 01/09/2018.

Les garanties pour les agents sont les suivantes :

Il s'agit d'un transfert des agents de Cormeilles à l'intérieur de la RAN d'Argenteuil. Ces derniers ont la garantie de maintien à résidence, mais comme la résidence de Cormeilles disparaît, cette garantie est valable sur toute la RAN d'Argenteuil.

Il existe plusieurs cas :

- pour les agents souhaitant suivre leur mission à Argenteuil Municipale : ils ont une priorité pour suivre leur mission (ils seront détachés provisoirement à Argenteuil Municipale jusqu'à régularisation de cette situation par le mouvement de mutation local). Selon la direction, la trésorerie Argenteuil SPL aurait la capacité d'accueillir 2 ou 3 agents de Cormeilles dans un premier temps. Le reste suivra plus tard lorsque la question immobilière sera résolue.

- pour les agents souhaitant être provisoirement maintenus à Cormeilles sur le service back office, c'est une sorte de « prolongation », de plusieurs semaines, jusqu'à l'installation définitive dans les futurs locaux en cours de négociation. Pour savoir qui restera provisoirement à Cormeilles, rien n'est sûr car le nombre de collègues qui resteront à Cormeilles (et qui ? restera) sera décidé par la direction (officiellement, la trésorerie de Cormeilles sera transférée à Argenteuil Municipale au 01/01/2018, l'antenne qui restera à Cormeilles n'aura plus d'existence juridique après cette date). Dixit la directrice : « *ce qui devait être fait en septembre 2017 sera fait au 1<sup>er</sup> janvier 2018, mais nous tiendrons compte au maximum des souhaits des agents* ».

- pour les agents qui ne souhaitent pas suivre la mission à Argenteuil Municipale, ils seront au 01/01/2018 détachés sur un des services de la RAN d'Argenteuil. Puis, quand sera venu le temps des demandes de mutations au printemps pour le 01/09/2018, ils devront : 1) faire une fiche de souhait locale dans le respect de leur mutation nationale, à savoir RAN d'Argenteuil/mission Gestion Publique, c'est-à-dire que leur choix sera réduit à la trésorerie de Bezons SPL ou à celle d'Argenteuil Hôpital ; 2) s'ils le souhaitent, ils pourront participer au mouvement de mutations nationales au 01/09/2018 en demandant une autre RAN/mission-structure ou la même RAN mais une mission-structure différente.

Pour la CGT, les situations locales au 01/01/2018 devront être examinées au cas par cas par la direction avec humanité. En effet, les agents de Cormeilles n'ont pas demandé la fermeture de leur poste et ils doivent être le moins possible pénalisés par ses conséquences.

## Cergy Beloise

### ➤ Achat de 2 valises à roulettes

Devis pour 221,20 €. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, cette dépense a été adoptée à l'unanimité. Elle sera mise en œuvre prochainement.

## Cergy CFIP

➤ **Sécurité piétons du parking (niveau -1 et -2)**

Une collègue a mis une observation sur l'application Rasset95 pour soulever le problème de la sécurité du parking, en particulier face à l'incivilité de certains conducteurs qui refusent la priorité aux piétons à l'entrée du -1.

Les suites données par la direction sont : étude d'un passage piéton ou d'une signalétique, peinture des poteaux (des bombes de peinture réfléchissante supplémentaires vont être achetées prochainement).

➤ **Peinture réfléchissante des poteaux du parking**

Des bombes de peinture réfléchissante supplémentaires vont être achetées prochainement. Devis pour 694,56 €. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, cette dépense a été adoptée à l'unanimité. Elle sera mise en œuvre prochainement.

➤ **Isolation phonique des futurs locaux de l'Action Sociale**

Devis pour 4 361,11 €. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, cette dépense a été adoptée à l'unanimité. Elle sera mise en œuvre prochainement.

• **Sacs de déchets amiantés stockés à l'extérieur**

Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, les représentants du personnel CGT ont attiré l'attention de la direction sur les sacs de déchets amiantés extraits des travaux au bâtiment A, ces sacs étant stockés dehors devant le restaurant administratif, dans un espace délimité par un grillage, avec une signalétique « amiante ».

Pour la CGT, vu le caractère hautement toxique de ces déchets, il est légitime de se demander si ces sacs sont à la bonne place et combien de temps ils vont rester là.

La direction nous a répondu qu'elle allait se renseigner, car c'est à l'entreprise prestataire de les enlever. A suivre...

### Cergy Cité Administrative

➤ **Des souris au rez-de-chaussée**

Un collègue a à nouveau signalé le 29 mai 2017 sur l'application Rasset95 la présence de souris dans son service. La direction a répondu que le service technique a demandé à la préfecture l'intervention d'une société de dératisation. La dernière dératisation a été effectuée le 29 août, mais depuis, des souris ont été aperçues... Aucune intervention supplémentaire de la direction n'est prévue. La direction préconise d'éviter les stockages de nourriture dans les services.

➤ **Ambiance sonore au service RH-GP 5ème étage**

Les représentants CGT ont demandé où en était l'étude consistant à l'installation de matériels acoustiques dans ce bureau par une société spécialisée (problème recensé dans le DUERP). La direction a répondu que les collègues de ce service ont finalement renoncé à ce projet.

• **Remplacement de la standardiste pendant ses congés**

Les représentants CGT ont exprimé à la direction le malaise des collègues des services RNF et DSF (Recettes Non Fiscales et Dépôts et Services Financiers), qui sont les seuls de la Cité Administrative auxquels il revient d'assurer le standard téléphonique commun pendant les congés de la standardiste.

Malgré notre insistance, la direction nous a répondu qu'elle n'avait pas l'intention de changer cette pratique.

### Cergy Collectivités (immeuble Le Mercury)

➤ **Ergonomie des postes de travail**

Un rapport de visite du site par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail du 18 avril 2017 (visite du 11/04/2017) note que plusieurs écrans de postes informatiques sont mal orientés par rapport à la lumière. La direction se borne à donner des consignes de bonnes pratiques ergonomiques. Mais la CGT a demandé si une optimisation de l'aménagement de l'espace de travail ne serait pas plus opportune. A suivre...

➤ **Absence d'exercice d'évacuation**

Un rapport de visite du site par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail du 18 avril 2017 (visite du 11/04/2017) note qu'aucun exercice d'évacuation n'a été réalisé en 2016. La direction a répondu que le prochain exercice d'évacuation est prévu pour le 4ème trimestre 2017. Rappelons que l'exercice d'évacuation doit être fait tous les 6 mois dans les établissements recevant du public de plus de 50 salariés. Il doit être suivi d'un débriefing et d'un rapport signalant les problèmes relevés.

Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, les représentants du personnel CGT ont demandé si la date de cet exercice était fixée. Réponse : non, on sait juste que ce sera au 4ème trimestre. A suivre...

➤ **Absence de local ménage**

Un rapport de visite du site par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail du 18 avril 2017 (visite du 11/04/2017) note que le service ne dispose pas d'un local permettant le stockage du matériel de ménage. La CGT a demandé qu'une solution soit trouvée étant donné que la surface des locaux semble le permettre.

➤ **Bouches VMC sales**

Un rapport de visite du site par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail du 18 avril 2017 (visite du 11/04/2017) note que les bouches VMC sont sales, notamment aux sanitaires Homme handicapé. La direction a répondu qu'elle avait relancé l'entreprise prestataire pour un entretien. A suivre...

### Cergy Val d'Oise Amendes Trésorerie

➤ **Point sur l'accueil du public**

Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, les représentants CGT ont demandé à la direction où en était l'étude de la mission Accueil de cette trésorerie.

La direction a répondu :

- le dénombrement des usagers n'est pas encore fait avec certitude (l'utilisation d'un logiciel de caisse est envisagée dans les semaines à venir)
- Le futur accueil de la trésorerie VOA sera complet (téléphone, physique et mails) afin de désengorger l'accueil physique
- un travail a été fait avec les OPM (Officiers Publics Ministériels) : dans le but de réduire le délai de transmission des amendes signées pour les poursuites (actuellement plus de 100 jours de retard), il est envisagé la mise en place d'un tableau de bord partagé pour un meilleur suivi et une meilleure réactivité.
- l'audit en cours a aussi pour but d'analyser les process du poste pour la mise en recouvrement et en ANV.
- le déplacement du poste est une des hypothèses de travail, une fois que le chiffrage de la volumétrie de l'accueil sera connu.

### Corneilles Trésorerie

➤ **Report au 01/01/2018 de la date effective de fusion des trésoreries d'Argenteuil municipale et de Corneilles en Paris**

### Historique :

La direction veut à terme fermer la trésorerie de Cormeilles et la reloger sur Argenteuil avec celle d'Argenteuil Municipale. Lors du CTL du 9 février 2016, la direction avait acté que la partie recouvrement de la trésorerie de Cormeilles serait amenée à rejoindre le SIP d'Argenteuil Extérieur (chose faite) et le service SPL de Cormeilles devait rejoindre la trésorerie Argenteuil Municipale.

Le premier projet, qui consistait à transférer ces deux tréso dans un local au Val d'Argenteuil a capoté (ce projet incluait aussi le transfert de la trésorerie d'Argenteuil Hôpital, mais cela est abandonné aujourd'hui, la trésorerie d'Argenteuil Hôpital reste en place pour l'instant...). Entre temps, le projet avait été modifié en une installation d'un SPL Argenteuil/Cormeilles dans les locaux de la sous-préfecture (projet avorté). Le projet de la direction aujourd'hui consiste à reloger les SPL d'Argenteuil Municipale et de Cormeilles dans des locaux « *dans ou hors des locaux de la mairie d'Argenteuil* » (dixit). « *Un nouveau schéma d'installation... est actuellement en cours de négociation avec la ville d'Argenteuil et la solution éventuellement retenue devra ultérieurement être soumise à l'accord des services centraux* ». La prudence de ces deux phrases, issues des documents préparatoires communiqués aux syndicats pour le CHSCT (Comité d'Hygiène Sécurité Conditions de Travail) du 17 octobre 2017, maintient les agents dans l'incertitude.

Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, la direction nous a confirmé qu'elle attendait la suite des négociations avec la mairie d'Argenteuil.

### Pour la CGT Finances Publiques 95.

- les fusions sont faites sans projet ni argent !

- la fermeture des trésoreries est un recul mettant fin petit à petit au service public. La proximité de ces trésoreries sera confisquée à la population de ces communes, pénalisant, outre les agents des communes et des régies, les habitants les plus modestes.

De plus, la direction ne prend pas en compte les bouleversements organisationnels que peuvent impliquer un changement de résidence pour les agents. Elle affirme que le dérangement sera mineur dans la mesure où seulement quelques kilomètres séparent les structures de leurs nouvelles résidences et qu'elles figurent sur la même ligne de train. Les agents subissent un climat d'attentisme délétère car ils ne savent pas quand ni où ils vont partir de leur trésorerie, ou combien de collègues ils vont accueillir et quelle masse de travail cela va leur procurer.

En attendant qu'une solution soit trouvée pour faire venir tous les collègues de la trésorerie de Cormeilles à Argenteuil, l'accueil de la trésorerie de Cormeilles fermera officiellement ses portes le 01/01/2018 mais un « back office » constitué de quelques agents restera sur place. Des agents seront transférés à Argenteuil Municipale (mais pas tous) pour recevoir le public. Possibilité d'accueillir 2 ou 3 agents de Cormeilles... les agents de Cormeilles n'ont pas encore signifié à la Direction s'ils souhaitent ou non suivre la mission, mais leur avis va être pris en compte, nous dit-on.

A suivre...

### Conséquences en terme de mutations pour les agents de Cormeilles au 1<sup>er</sup> janvier 2018, lorsque leur service sera officiellement transféré à Argenteuil Municipale :

D'ici la fin de l'année 2017, la direction va recueillir la préférence de chaque agent : suivre la mission à Argenteuil, rester momentanément à Cormeilles, ou bien changer de service. Les agents seront détachés jusqu'au prochain mouvement de mutations au 01/09/2018.

Les garanties pour les agents sont les suivantes :

Il s'agit d'un transfert des agents de Cormeilles à l'intérieur de la RAN d'Argenteuil. Ces derniers ont la garantie de maintien à résidence, mais comme la résidence de Cormeilles disparaît, cette garantie est valable sur toute la RAN d'Argenteuil.

Il existe plusieurs cas :

- pour les agents souhaitant suivre leur mission à Argenteuil Municipale : ils ont une priorité pour suivre leur mission (ils seront détachés provisoirement à Argenteuil Municipale jusqu'à régularisation de cette situation par le mouvement de mutation local). Selon la direction, la trésorerie Argenteuil SPL aurait la capacité d'accueillir 2 ou 3 agents de Cormeilles dans un premier temps. Le reste suivra plus tard lorsque la question immobilière sera résolue.



- pour les agents souhaitant être provisoirement maintenus à Cormeilles sur le service back office, c'est une sorte de « prolongation », de plusieurs semaines, jusqu'à l'installation définitive dans les futures locaux en cours de négociation. Pour savoir qui restera provisoirement à Cormeilles, rien n'est sûr car le nombre de collègues qui resteront à Cormeilles (et **qui ?** restera) sera décidé par la direction (officiellement, la trésorerie de Cormeilles sera transférée à Argenteuil Municipale au 01/01/2018, l'antenne qui restera à Cormeilles n'aura plus d'existence juridique après cette date). Dixit la directrice : « *ce qui devait être fait en septembre 2017 sera fait au 1<sup>er</sup> janvier 2018, mais nous tiendrons compte au maximum des souhaits des agents* ».

- pour les agents qui ne souhaitent pas suivre la mission à Argenteuil Municipale, ils seront au 01/01/2018 détachés sur un des services de la RAN d'Argenteuil. Puis, quand sera venu le temps des demandes de mutations au printemps pour le 01/09/2018, ils devront : 1) faire une fiche de souhait locale dans le respect de leur mutation nationale, à savoir RAN d'Argenteuil/mission Gestion Publique, c'est-à-dire que leur choix sera réduit à la trésorerie de Bezons SPL ou à celle d'Argenteuil Hôpital ; 2) s'ils le souhaitent, ils pourront participer au mouvement de mutations nationales au 01/09/2018 en demandant une autre RAN/mission-structure ou la même RAN mais une mission-structure différente.

Pour la CGT, les situations locales au 01/01/2018 devront être examinées au cas par cas par la direction avec humanité. En effet, les agents de Cormeilles n'ont pas demandé la fermeture de leur poste et ils doivent être le moins possible pénalisés par ses conséquences.

## Eaubonne Trésorerie

### ➤ **Observations du rapport électrique non résolues**

Un rapport de visite du site par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail du 21 juillet 2017 (visite du 20/07/2017) préconise de lever les 7 observations du rapport quadriennal rédigé le 27 mai 2016. La CGT a fait remarquer qu'un délai de plus d'un an pour résoudre des problèmes signalés dans un rapport, ce n'est pas sérieux, d'autant que ces problèmes ne sont toujours pas résolus.

### ➤ **Dysfonctionnement électrique**

Un rapport de visite du site par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail du 21 juillet 2017 (visite du 20/07/2017) note que les agents interviennent régulièrement pour réarmer le disjoncteur. L'ISST a rappelé qu'il est interdit par la réglementation qu'un agent procède à ce type d'action sans avoir d'habilitation électrique. Une recherche de panne doit être réalisée par une entreprise extérieure. A suivre...

### ➤ **Gaine électrique décrochée de son support**

Un rapport de visite du site par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail du 21 juillet 2017 (visite du 20/07/2017) note que au local archives, la gaine électrique est désolidarisée de son support. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, la direction a répondu que cette gaine a été remplacée par un collègue du service logistique.

### ➤ **Voies d'évacuation**

Un rapport de visite du site par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail du 21 juillet 2017 (visite du 20/07/2017) note qu'une porte située au rez-de-chaussée dans les voies d'évacuation d'urgence est équipée d'une serrure à clé, ce qui n'est pas réglementaire. La direction a répondu que l'installation d'un bouton à molette sera proposé au financement du CHSCT. A suivre...

### ➤ **Peinture dégradée au sous-sol**

Un rapport de visite du site par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail du 21 juillet 2017 (visite du 20/07/2017) note que les peintures murales du local archives du sous-sol sont dégradées. La direction a répondu qu'une remise en peinture de toutes les parties dégradées n'est pas une priorité compte tenu



du coût élevé de l'opération. Pour la CGT, la direction ne doit pas se soustraire à son obligation d'entretien des lieux de travail des agents.

➤ **Ergonomie des postes de travail**

Un rapport de visite du site par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail du 21 juillet 2017 (visite du 20/07/2017) note que plusieurs écrans de postes informatiques sont mal orientés par rapport à la lumière. La direction se borne à donner des consignes de bonnes pratiques ergonomiques. Mais la CGT a demandé si une optimisation de l'aménagement de l'espace de travail ne serait pas plus opportune. A suivre...

➤ **Stores cassés**

Un rapport de visite du site par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail du 21 juillet 2017 (visite du 20/07/2017) note que plusieurs stores intérieurs ne fonctionnent pas correctement. La direction a répondu que le service logistique se chargera de réparer ces stores. A suivre...

➤ **Mauvaise étanchéité des fenêtres**

Un rapport de visite du site par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail du 21 juillet 2017 (visite du 20/07/2017) note que les ouvrants n'assurent pas une étanchéité suffisante à l'air. La direction a répondu que les joints des ouvrants seront prochainement remplacés. A suivre...

## Enghien Trésorerie

➤ **Observations du rapport électrique non résolues**

Un rapport de visite du site par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail du 16 juin 2017 (visite du 06/06/2017) préconise de lever les 5 observations du rapport quadriennal rédigé le 22 juin 2016. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, les représentants du personnel ont fait remarquer qu'un délai de plus d'un an pour résoudre des problèmes signalés dans un rapport, ce n'est pas sérieux. En attendant, ces problèmes ne sont toujours pas résolus. A suivre...

➤ **Risque de chute pour accéder au guichet**

Un rapport de visite du site par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail du 16 juin 2017 (visite du 06/06/2017) souligne que pour accéder au guichet, il faut enjamber une marche d'environ 20 cm. La direction a répondu qu'il n'était pas possible d'installer une pente pour l'atténuer. La CGT a proposé la pose d'une signalisation réfléchissante. La direction a proposé la pose d'une bande podotactile au sol. A suivre...



➤ **Stage manipulation des extincteurs sur le site**

Un rapport de visite du site par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail du 16 juin 2017 (visite du 06/06/2017) souligne qu'aucun agent du site n'étant formé à la manipulation des extincteurs, un stage sera organisé sur Enghien au second semestre.

Recherche d'un lieu adéquat en cours. Une demande a été faite pour le stationnement du véhicule de formation de la mairie. A suivre...

➤ **Peinture écaillée au premier étage secteur recouvrement**

Un rapport de visite du site par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail du 16 juin 2017 (visite du 06/06/2017) souligne que la peinture est écaillée au premier étage secteur recouvrement. La direction a répondu que la rénovation de la peinture n'est pas prioritaire compte tenu du coût. La CGT a opposé un avis contraire : l'entretien des lieux de travail devraient être prioritaire. Affaire à suivre...

➤ **Ergonomie des postes de travail**

Un rapport de visite du site par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail du 16 juin 2017 (visite du 06/06/2017) note que plusieurs écrans de postes informatiques sont mal orientés par rapport à la lumière. La direction se borne à donner des consignes de bonnes pratiques ergonomiques. Mais la CGT a demandé si une optimisation de l'aménagement de l'espace de travail ne serait pas plus opportune. A suivre...

➤ **Souffrance suite aux réductions d'effectifs**

Un rapport de visite du site par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail du 16 juin 2017 (visite du 06/06/2017) note que la réduction des effectifs est mal ressentie par les agents. Après avoir supprimé des centaines de postes sur le département en une dizaine d'année, la seule réponse de la direction est l'attribution d'équipiers de renforts ou la réorganisation du service !

➤ **Eau du robinet trouble**

Un rapport de visite du site par l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail du 16 juin 2017 (visite du 06/06/2017) souligne que l'eau du robinet est trouble. La direction a répondu que des analyses d'eau ont été réalisées et n'ont décelé aucune anomalie (les problèmes seraient dus à des travaux sur le réseau ou à la sous-utilisation de ce réseau durant une période prolongée). Il est conseillé de bien faire couler l'eau avant la consommer.

## **Ermont CFIP**

➤ **SPL de Franconville : fourniture d'une cloison phonique**

Devis proposé pour 1 848 €. Dépense reportée à 2018.

➤ **Accueil : gestion du flux des usagers**

Une collègue a rédigé une remarque sur l'application Rreset95 dans laquelle elle demande qu'une solution soit trouvée pour améliorer la gestion du flux des usagers (les problèmes se sont aggravés depuis le transfert au CFIP d'Ermont des trésoreries d'Eaubonne et de Sannois).

La direction a répondu que ce problème était à l'étude par le Comité de Pilotage et les groupes de travail mis en place pour le futur accueil.

➤ **Ascenseur :**

Un collègue a signalé sur l'application Rreset95 le 30 août que l'ascenseur était de panne depuis plus de 15 jours. La direction a répondu qu'une nouvelle porte était en commande, le délai de livraison étant de 6 à 12 semaines. Les travaux de réparation de l'ascenseur d'il y a 3 ans ont abouti à changer la cabine. Pour la CGT, la direction aurait mieux fait de tout changer sur cet ascenseur vieillissant, plutôt que de procéder morceau par morceau. En attendant, ce sont les usagers et les agents qui en font les frais, en particulier les personnes à mobilité réduite.

➤ **Chauffage**

Une tentative de remise en route du chauffage a eu lieu le 18 septembre à la demande des agents. Hélas, le 19 septembre, des collègues signalaient dans le Resset95 qu'une pièce défectueuse empêchait son fonctionnement. L'entreprise COFELY est intervenue le 20 septembre pour changer la pièce. Pour la CGT, ce n'est pas normal, car l'entretien des chaudières devrait être anticipé pour éviter de se retrouver dans le même schéma que l'an dernier.

➤ **Harmonisation à venir des horaires variables des SPL d'Ermont (Franconville-Sannois-Ermont Collectivités)**

Les collègues de l'ex-trésorerie d'Ermont Collectivité ont conservé leur module horaire d'origine (plage fixe du matin de 7h15 à 9h45). Or, l'ensemble des services d'Ermont commence à 7h30. Cela pose un problème pour le gardien du site, dont le contrat est prévu pour une ouverture à 7h30 des services. Il doit donc commencer sa journée 1/4 d'heure plus tôt, ce qui ne lui convient pas, étant donné qu'il le fait bénévolement.

La directrice va faire voter les agents de la trésorerie fusionnée Franconville-Sannois-Ermont Collectivités, comme cela est prévu avant de modifier le règlement intérieur des horaires variables. Le vote va avoir lieu prochainement.

➤ **Aménagement d'un poste de travail**

Achat d'un pupitre et rollermouse. Devis pour 551,99 €. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, cette dépense a été adoptée à l'unanimité. Elle sera mise en œuvre prochainement.

### Ezanville Trésorerie

➤ **Film sans tain pour la fenêtre du chef de poste**

Devis pour 688,80 €. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, cette dépense a été adoptée à l'unanimité. Elle sera mise en œuvre prochainement.

### Garges CFIP

➤ **Remplacement de 60 têtes et corps de robinets thermostatiques**

Lors de la visite du CHSCT sur le site de Garges CFIP, il a été observé que de nombreux robinets de radiateurs étaient défectueux. Devis pour 3 758,16 €. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, cette dépense a été adoptée à l'unanimité sous réserve d'un devis plus raisonnable. A suivre...

➤ **Volets cassés au SIE Garges Extérieur**

Des volets sont cassés, ce qui oblige les collègues à travailler constamment avec la lumière allumée. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, les représentants du personnel ont demandé à la direction quelle solution elle comptait apporter. La direction nous a répondu qu'elle allait réparer ces volets, et si cela n'était pas possible, faire budgéter leur remplacement au CHSCT.

➤ **Fourniture et pose de stores vénitiens**

Devis pour 4 248 €. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, cette dépense a été reportée à 2018.

➤ **Remplacement d'une fenêtre en SIE**

Devis pour 1 284,48 €. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, cette dépense a été adoptée à l'unanimité. Elle sera mise en œuvre prochainement.

➤ **Réparation de 25 volets extérieurs roulants**

Devis pour 8 846,40 €. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, cette dépense a été rejetée faute de moyens budgétaires.

### **Luzarches Trésorerie**

➤ **Film sans tain pour la nouvelle porte d'entrée**

Devis pour 434,40 €. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, cette dépense a été adoptée à l'unanimité. Elle sera mise en œuvre prochainement.

➤ **Demande d'installation de climatisation**

Plusieurs collègues ont signalé que la température des bureaux situés près des combles devenait insupportable en été. La CGT a appuyé leur demande d'installation d'une climatisation. La direction a répondu que cela était difficile à réaliser. La CGT a insisté sur ce point et, lors du CHSCT du 17 octobre 2017, la direction a accepté le principe d'acheter une climatisation mobile.

• **Porte issue de secours ancien logement de fonction**

Devis de changement de sens de la porte pour 1 020 €. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, cette dépense a été adoptée à l'unanimité

### **Magny Trésorerie**

➤ **Absence de ventilation dans les archives**

La CGT a renouvelé sa demande consistant à ce que la faisabilité de l'installation d'une ventilation du local archives soit confiée à une entreprise spécialisée. En effet, c'était une préconisation de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail dans son rapport de visite du 26/10/2016.

Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, la direction nous a répondu qu'elle n'avait pas encore contacté d'entreprise.

### **Osny Centre Informatique Douanier**

➤ **Ralentisseur dangereux**

En juillet dernier, un ralentisseur a été mis en place à l'entrée du CID. Mais, une fois la pose terminée, il a été constaté qu'il était trop haut. Des collègues l'ont fait remarquer dans le registre Hygiène et Sécurité. La direction du CID a reconnu que ce ralentisseur n'était pas aux normes car il ne répondait pas à la commande passée.

Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, la direction du CID a informé les représentants du personnel que le retrait du ralentisseur a été demandé à la société prestataire. Un contentieux est ouvert et la société n'a pas été payée. En attendant, c'est dangereux, même par temps sec. A suivre...

### **Pontoise Centre Hospitalier**

➤ **Fourniture et pose d'un digicode sur l'accès du personnel**

Devis final pour 1 612,80 €. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, cette dépense a été adoptée à l'unanimité. Elle sera mis en œuvre prochainement.

### **Saint Leu CFIP**

➤ **Installation d'une cloison coupe-feu 1<sup>er</sup> étage local archives**

Devis pour 3 798 €. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, cette dépense a été adoptée à l'unanimité. Elle sera mis en œuvre prochainement.

➤ **Changement de 2 skydômes**

Devis pour 11 160 €. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, cette dépense a été rejetée à l'unanimité faute de budget.

➤ **Changement des moquettes (complément) dans les brigades**

Devis pour 1 060,80 €. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, cette dépense a été adoptée à l'unanimité

### Sarcelles Trésorerie

➤ **Obligations d'entretien des locaux par le propriétaire**

Les collègues ont signalé sur l'application Rasset95 de nombreux problèmes depuis de nombreux mois (marches d'escalier cassées sur une voie d'évacuation, porte public qui ne ferme pas, chauffage inopérant...). La direction a répondu avoir saisi le propriétaire de ces obligations, y compris par courrier, mais sans effet. Un transfert du site dans les locaux de la sous-préfecture est envisagé en 2018. A suivre...

### Tous sites Finances Val d'Oise

➤ **Ménage du dessus des armoires**

Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, les représentants du personnel CGT ont demandé à la direction si le contrat de ménage prévoyait le nettoyage du dessus des armoires, où s'il s'agissait d'une prestation exceptionnelle devant faire l'objet d'une commande ponctuelle.

La direction nous a répondu que cela était prévu au contrat une fois tous les 6 mois, à condition que le dessus des armoires soit débarrassé et que le gestionnaire de site en fasse la demande à la société prestataire pour une date déterminée.

➤ **Ventilateurs**

Plusieurs collègues ont signalé sur l'application Rasset95 fin mai qu'ils souhaitaient obtenir des ventilateurs. La CGT avait demandé dès mars 2017 qu'un recensement des besoins soit effectué, ce qui a été fait et suivi des achats nécessaires. Mais, peu de temps après, force est de constater que tous les besoins n'ont pas été satisfaits, ce qui signifie que le recensement n'a pas été fait correctement partout. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, la direction nous a répondu que 110 ventilateurs ont été livrés sur les 5 grands sites (Argenteuil, Saint Leu, Ermont, Garges, Cergy).

Pour la CGT, le recensement de ce type de matériel doit être fait en amont de manière approfondie et sérieuse. Par exemple, prévoir un ventilateur pour toute une marguerite est insuffisant.

➤ **Réforme de l'affranchissement du courrier**

Un collègue a signalé sur l'application Rasset95 que de nouvelles directives visent à ne plus utiliser la machine à affranchir que comme encolleuse.

Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, les représentants du personnel CGT ont demandé à la direction des précisions.

La direction nous a répondu que les machines à affranchir des grands sites vont être retirées (celles de trésoreries avaient été retirées en 2012). Les courriers devront être centralisées via la navette sans être cachetés. Les plis seront cachetés à la DDFIP Cité Administrative dès que la nouvelle encolleuse commandée sera reçue. En attendant, c'est fermeture des enveloppes à la main, à la colle, à la langue (lol), ou à la mouillette, mais pas au scotch ! (interdit par la Poste!)

➤ **Examen et suivi des fiches agressions**

Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, il a été constaté que plusieurs fiches sont rédigées pour des agressions entre agents.

Pour la CGT, c'est la tension toujours plus grande dans les services qui est à l'origine de ce phénomène. Donner les moyens aux services, ce serait agir pour un apaisement de ces tensions.

➤ **Trousses de secours et brassards**

Ces trousse et brassards sont distribués aux agents qui ont fait le SST (Secouriste au Travail). Achat de 50 trousse environ pour 700 €. Lors du CHSCT du 17 octobre 2017, cette dépense a été adoptée à l'unanimité. Elle sera mise en œuvre prochainement.

➤ **Formation à l'utilisation d'un Défibrillateur Automatisé Externe**

Formation de 3 heures sur les 5 grands CFIP (Cergy, Ermont, Argenteuil, Saint Leu et Garges). 10 personnes par session. 5 sessions pour 2 160 € (432 € par session). Cette dépense est financée par le CHSCT.